

QUESTION ORALE H-0382/02

pour l'heure des questions de la période de session de juillet 2002
posée conformément à l'article 43 du règlement
par Pat Gallagher
au Conseil

Objet: Accès à l'Internet et aux technologies de l'information

A la lumière des résultats de la dernière enquête Eurobaromètre, qui révèlent que plus de la moitié des Européens n'utilisent pas d'ordinateur et que près des deux tiers n'utilisent pas l'Internet, et vu la grande disparité qui existe entre les Etats membres – en particulier entre les pays de la cohésion et les autres Etats membres – dans ce domaine, le Conseil est-il d'avis qu'il y a lieu d'organiser un Conseil informel des ministres des technologies et des ministres régionaux, qui examinerait comment améliorer l'accès et la participation à la société de l'information, en veillant tout particulièrement à corriger les déséquilibres régionaux et géographiques ?

Dépôt: 08.05.2002
en